

Vol MH370 : révélations sur le crash mystère

La justice française est la dernière à enquêter sur le mystérieux crash du vol MH 370 dans l'Océan indien. Et son enquête avance...



Le Boeing 777 de la compagnie Malaysia Airlines n'a jamais été retrouvé. PICTURE ALLIANCE / MARKUS MAINKA

par **Timothée Boutry**, **Jérémie Pham-Lê** et **Vincent Gautronneau**

En juillet 2018, l'équipe internationale d'investigation menée par la Malaisie rendait son rapport final en indiquant que l'enquête n'avait pas permis d'établir la véritable cause de cette disparition. Judiciairement, il ne reste plus aujourd'hui qu'un seul pays dans le monde à enquêter sur cette catastrophe : la France. Une information judiciaire conduite par deux juges d'instruction parisiennes est toujours en cours.

La justice hexagonale est compétente en raison de la présence à bord de l'appareil de trois de ses ressortissants. **Ghyslain Wattralos**, un ingénieur français, a perdu cette nuit-là son épouse et deux de ses trois enfants. Ce mercredi, cet homme opiniâtre était reçu au tribunal de Paris avec son avocate **M^e Marie Dosé** pour faire le point avec les magistrats et les enquêteurs mobilisés pour résoudre cette énigme. Une réunion de plus de 2h30, en présence de membres de sa belle-famille, au cours de laquelle il a pu constater à quel point le travail fourni était colossal. Et loin d'être fini, aucune hypothèse n'étant à ce stade officiellement privilégiée.

Les enquêteurs français chez Boeing

L'enquête vient malgré tout de connaître une réelle avancée. Entre le 22 et le 24 mai dernier, les juges et les enquêteurs de la section de recherches de la gendarmerie des transports aériens (SR GTA) ont enfin pu se rendre aux États-Unis, au siège de Boeing à Seattle. Le déplacement, envisagé depuis plus d'un an et demi, avait été plusieurs fois repoussé, le géant de l'aéronautique ne se montrant guère enclin à coopérer. Sur place, les visiteurs français ont d'ailleurs dû signer un accord de confidentialité.

Concrètement, toutes les données recueillies ont été placées sous scellés et ne pourront pas être versées au dossier. En revanche, les enquêteurs pourront exploiter ce support dans leurs rapports. De quoi satisfaire les parties civiles. « *Les juges se sont démenées pour faire ce déplacement que nous attendions depuis longtemps. C'est une satisfaction* », souligne M^e Dosé.

Grâce à la coopération de Boeing, les enquêteurs sont repartis avec une masse considérable d'informations à traiter, dont les données satellites de l'avion. « *Un an de travail leur sera nécessaire* », poursuit l'avocate qui salue au passage l'implication de la juge Carole Ramet, appelée à d'autres fonctions. La rencontre initialement prévue avec les enquêteurs du FBI, qui ont mené leurs propres investigations, n'a en revanche pas pu avoir lieu. Elle pourrait se dérouler prochainement en France.

La piste du suicide du pilote

Le déplacement aux États-Unis a permis de confirmer que le MH370 a été piloté jusqu'au bout. Les données fournies par le géant américain accréditent cette piste privilégiée par les enquêteurs français. En clair, il y avait quelqu'un derrière le manche lorsque l'avion s'est abîmé dans l'Océan indien. « *Les juges nous ont indiqué que rien ne permet de dire que le pilote est impliqué* », indique M^e Marie Dosé. ■